



Traité Yoma

Michna 1 - Chapitre 8

יום הכיפורים אסור באכילה ובשתייה, וברחיצה ובסיכה,
ובנעילת הסנדל ובתשמיש המיטה. המלך והכלה ירחצו את
פניהם, והחיה תנעול את הסנדל, דברי רבי אליעזר; וחכמים
אוסרין.

A Yom Kippour, il est défendu de manger, de boire, de se laver, de se parfumer, de porter des chaussures et d'avoir des relations conjugales. Cependant le Roi et la jeune mariée peuvent se laver le visage, et la femme qui vient d'accoucher peut porter des chaussures. C'est l'opinion de Rabbi Eli'èzer, mais les Sages l'interdisent.



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions